



AA/fg

Communiqué de presse De la Fédération des Travailleurs de la Métallurgie CGT

Le sort des salariés, grand absent des stratégies politiques du gouvernement !

Le 27 juillet 2017, l'Etat français décidait d'utiliser son droit de préemption concernant la vente de STX France, empêchant ainsi Fincantieri d'être majoritaire. Derrière ces manœuvres actionnariales, la CGT pressentait une stratégie politique visant à faire plier l'Italie pour qu'elle accepte son projet de constitution d'un Pôle Naval de Défense européen.

Les déclarations de ce jour du Président Macron confirment malheureusement nos craintes.

Cette vente de STX à FINCANTIERI intervient le même jour que la vente d'ALSTOM à SIEMENS. Rappelons que ce sont les femmes et les hommes qui ont conçu et fabriqué leurs produits, qui ont rendu aujourd'hui ces entreprises leader dans leur activité. Le choix du gouvernement de poursuivre la désindustrialisation du pays est en opposition avec la lutte contre le chômage affichée, mais en cohérence avec la volonté patronale et gouvernementale d'augmenter la précarité, notamment avec les contrats atypiques contenus dans les ordonnances « Macron ». Il est bon également de rappeler que ces entreprises ne sont ni en difficultés économiques, ni financières.

Fincantieri devient donc majoritaire du chantier de Saint-Nazaire (malgré les belles déclarations du gouvernement sur cette entreprise stratégique pour l'Etat) et le pôle européen prend forme.

Avec cette alliance italienne, l'Etat français, non-seulement brade le savoir-faire et les statuts des salariés, mais organise aussi la mise en concurrence de Naval Group (ex DCNS) et du chantier de Saint-Nazaire. Tout cela à des fins politiques européistes, sans aucune préoccupation pour le développement d'une filière navale française, civile et militaire, pourtant possible.

Nous savons que la France a besoin de capacités industrielles pour la construction de navires de fort tonnage pour la Marine Nationale. Les besoins en navires civils sont également importants, et pour grand nombre, construits actuellement à l'étranger.

Des solutions françaises existent en investissant dans l'outil industriel, notamment dans le port de Brest qui pourrait accueillir la construction de navires militaires de fort tonnage au lieu de détourner, comme c'est prévisible, la vocation civile du chantier de Saint-Nazaire. Avec un carnet de commandes plein pour les 10 ans à venir, celui-ci pourrait encore accroître sa charge de travail en misant sur une diversification tant attendue, et cela sans concurrencer Naval Group sur le terrain militaire.

Ce n'est pas d'un pseudo-Airbus de la navale dont a besoin notre pays, mais bien d'une véritable stratégie industrielle nationale qui réponde aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux du 21ème siècle. Une stratégie partant de la réponse aux besoins nombreux de construction de nouveaux navires jusqu'à leur démantèlement, en passant par la réparation.

Nos outils industriels et les savoir-faire des salariés sont en capacité de répondre à ces attentes, ils ne demandent qu'à être développés. Notre industrie et les salariés qui la composent ne peuvent être sacrifiés sur l'autel des appétits capitalistes et des manœuvres politiciennes.

L'industrie navale française, civile et militaire, doit se développer et s'accompagner d'un socle minimum fort (et non minimal) de droits, de statuts, de salaires et de conditions de travail. Ce socle doit garantir aux salariés, à leurs représentants, des droits pour contrebalancer le poids des actionnaires publics ou privés dans les décisions stratégiques, industrielles et sociales de l'entreprise.

Dès maintenant, au vu du plan de charge de Saint-Nazaire, il est grand temps d'embaucher durablement et massivement afin de maintenir le savoir-faire. Avec le carnet de commande qui est le sien, les actionnaires ne prennent aucun risque en embauchant rapidement en CDI. C'est le bon moment, toutes les conditions sont réunies économiquement et financièrement. Les besoins sont immenses. Il est aussi temps de mettre

un arrêt au dumping social pour réduire la précarité et le chômage dans la région. C'est près d'un millier d'ouvrier(e)s, de technicien(ne)s et d'ingénieurs que les chantiers doivent embaucher.

Concernant la construction de la navale militaire, c'est l'heure pour Naval Group d'investir sur les infrastructures de ses chantiers afin de les doter d'outils industriels permettant de construire des navires de fort tonnage pour répondre aux besoins de la Marine Nationale.

Face à ces opérations capitalistiques, la CGT sera au côté des salariés de la navale pour le développement de leur emploi et de leur industrie. Elle continuera également à construire des solidarités avec les salariés italiens de la filière navale dans un intérêt mutuel.

Montreuil, mercredi 28 septembre 2017